

Comptes rendus

GOICHON (A.-M.). — *La vie féminine au Mzab*. Etude de Sociologie Musulmane. Préface de M. William Marçais. Un Volume XIX pl., XIV et 345 p. p., in-4, Geuthner 1927.

Depuis l'annexion du Mzab à la France, un savant français et un seul, a bénéficié de l'insigne marque de confiance d'être admis à planter sa tente dans une des villes de la pentapole abadhite : c'est de Calassantî-Motylinski, premier interprète militaire du cercle de Ghardaïa. Son pavillon se rencontre encore à l'entrée de Meïika ; il est vrai qu'il se trouve comme rejeté à la périphérie de l'agglomération urbaine. N'empêche que là s'abrita, pendant plusieurs années, le laborieux patient du berbérisant et de l'orientaliste.

Depuis, cette vallée mythique, vénérée de l'hétérodoxie, a tenté bien des chercheurs. Ils ont scruté les rues étroites, se sont transportés au sommet des minarets pyramidaux ; mais ils ont eu beau s'attarder au seuil des portes ou au milieu des jardins de la *ghaba* : un des objets de leur recherche semblait fuir et se dérober toujours.

Il leur manquait un des éléments essentiels du tableau : la vie intime et secrète des gynécées devait échapper à leurs investigations. Une femme pouvait seule venir à bout de ce mystère et c'est Mademoiselle Goichon qui pu écrire « La Vie Féminine au Mzab ».

Ce livre, bien présenté au point de vue typographique et de bon aspect, a, en outre, bénéficié d'une préface de M. W. Marçais. Ce nom seul a pour effet de le rendre, dès le début, éminemment engageant et sympathique. M. Marçais rappelle ce que l'histoire de nos Kharedjites a de troublant et de paradoxal. Il souhaite de voir, pour eux aussi, ces « siècles obscurs du Maghreb », quelque peu débrouillés.

M. Zygmunt Smogorzewski nous réserve certainement, à ce sujet, d'agréables surprises, de par ses travaux sur l'histoire de l'abadhisme.

L'œuvre entreprise par Mlle G. exigeait, non seulement des connaissances en sociologie musulmane mais aussi en langue arabe et en berbère. Avec un rare mérite Mlle G.

a su les acquérir et elle a, en outre de ses développements, meublé son livre de notations infrapaginales très nourries. Son ouvrage est scindé naturellement en deux parties : l'une descriptive et l'autre documentaire.

La seconde, constituée par des textes, est précédée de photographies dont on regrette le format un peu exigü ; il y a, il est vrai, des dessins de motifs qui font par contre, honneur au talent d'observation et à la main de leur auteur.

Nous n'apporterons, ici, sur cette solide étude que quelques remarques relevant de l'ethnographie et de la sociologie, laissant à un herbérisant, la critique de la partie linguistique.

L'ouvrage est précédé d'une sorte d'entrée en matière sur la formation du groupe mzabite et sa législation familiale. L'auteur a ensuite choisi, pour plan, le cadre de l'existence humaine, en examinant successivement la naissance, l'enfance, le mariage, la jeunesse, les joies et les peines qui sont le lot de l'âge mür et enfin la vieillesse et la mort. C'est une sorte de défilé, instructif, rappelant l'horloge de la cathédrale de Strasbourg. On y suit l'existence d'une abadhite mzabite.

Entre ces chapitres s'en intercalent d'autres fort suggestifs, comme ceux touchant la magie et la religion et un autre encore : celui des « Rêves maternels » qui aurait d'ailleurs pu rentrer dans celui intitulé « Jeunes femmes ».

Ce plan donne au récit un caractère alerte ; il est en somme fort logique. Toutefois pp. 142 et seq., ces remarques relatives à la naissance auraient pu venir grossir le chapitre II consacré à la même matière ; p. 75 les développements touchant les bijoux sont retrouvés p. 125 ; on nous parle du costume féminin à plusieurs reprises et notamment pp. 112 et 125, mais ce sont là des détails d'un ordre essentiellement secondaire.

P. 42. — Mlle G., à propos de la survie des enfants abadhites, dont la demeure n'est pas dans le ciel mais dans un lieu de bonheur rappelant les limbes et qui participe des délices des bienheureux *nuzhat es-su'ada*, fait volontiers des rapprochements avec le christianisme. C'est un sujet qu'elle reprendra p. 237 à l'occasion de la confession des mourants et p. 244 pour les abstentions du ramad'an, sans d'ailleurs en tirer de conclusion.

On aimerait voir citer, à cette occasion, l'étude mentionnée par Masqueray dans sa Chronique d'Abou Zakaria (p. 100 N I et page 169 N) et intitulée « De l'Assimilation des Arabes, suivie d'une Etude sur les Touareg par un ancien curé de Laghouat », (Paris, Challamel, 1866). On y traite de la pénitence publique des Beni-Mzab et d'autres choses encore.

L'opinion chrétienne d'un homme d'église, est évidemment à retenir, quoique, comme l'a noté Masqueray, elle participe

d'une vieille idée remontant à Duveyrier. Le célèbre explorateur nous avait en effet représenté les berbères du Tasili et du Hoggar comme des musulmans pour la forme, autrefois christianisés : « La croix se trouve partout » (Touareg du Nord p. 414). Depuis, les études phéniciennes ont éclairé certaines de ces survivances et il est évident que cette même croix, relevée tant de fois dans tous les îlots berbérissants, Mzab compris, est bien la reproduction du *tau* phénicien et figure la première lettre de *Tanit*.

P. 23. — Législation de l'absence. Nous signalerons à ce sujet l'opuscule sur la tutelle traduit du Nil par M. Hureauux (Alger 1882) qui contient en note, sur l'absence, des détails circonstanciés.

P. 30. — *Tilgellis*. Ces boulettes d'argile utilisées dans les ablutions, par les Mzabites, se retrouvent en Orient. Il n'est pas jusqu'aux Contes des Mille et une Nuits qui ne mentionnent à Bagdad des marchands de terre à laver. Au Mzab, quand elles sont sales, on les régénère en les frottant sur les murs ; inutile d'ajouter que l'aspect de ceux-ci devient vite peu engageant.

P. 31. — On y trouvera des noms de filles, mais pas de noms de garçons. L'auteur n'a point voulu sortir du cadre de son étude. Il en est cependant de fort curieux. Motylinski en donne quelques-uns (Guerara p. 8 N. 2). Les noms de famille sont plus expressifs encore *ibiren* (mzab.) « les pigeons », *ras enna'ma* « tête d'autruche », etc...

P. 34. — On lira avec horreur ces rites archaïques destinés à fortifier l'enfant. A 35 ou 40 jours, la mère le fait se tenir debout dans la paume de la main ! On le frappe sur le dos pour lui amplifier la poitrine, etc... (voir p. 36 et 37).

L'examen complet des remèdes usités, remèdes ridicules, souvent sauvages, qui prouvent une grande détresse médicale dans ces foyers fermés, sera pour l'auteur, l'occasion de citer une étude fort instructive du Docteur Huguet (pp. 166, 167 et N I).

Il en est de la manière de se guérir et d'élever les petits, comme des mariages trop précoces. En droit abadhite, les impubères peuvent être mis en présence, d'après les règles régissant le mariage et personne ne s'en plaint, fut-ce les parents du conjoint victime de ces pratiques. « Pauvres petites mariées, nous dira d'une façon pathétique Mlle G., p. 74. « Elles ont huit ans, dix ans, rarement quatorze ; elles installent leur poupée dans la maison de leur mari et avec « un geste d'enfant câlin jettent leurs bras au cou de la « chèvre, leur compagne quotidienne. Bientôt, un tout petit « bébé, né trop tôt, mourra auprès d'elles ».

P. 51. — L'auteur a bien pénétré l'intelligence précoce de ces petits berbères, peut-être supérieurs, sur ce point, aux enfants arabes, et qui, en Kabylie, s'ouvrent si vite aux fines-ses de notre langue. Aussi Mlle G., avec beaucoup d'à propos, analyse-t-elle les jeux de l'enfance.

P. 73. — En raison des répudiations sans cesse renouvelées, « la famille est positivement inexistante » au Mzab. C'est une idée exacte sur laquelle l'auteur insiste à maintes reprises. Il convient cependant d'ajouter que la famille trouve auprès des mâles et par eux, sa pérennité. Bien plus, aux noyaux élémentaires se superpose une organisation tribale très forte, prenant à sa charge les devoirs d'assistance, intervenant pour taxer ses membres lors d'un mariage (p. 97) au cas où les vizirs auraient trop à payer, etc...

P. 75 N. 2. — On a su tirer parti de la traduction des livres du Nil, de Zeys, sur le Mariage. C'est un rare bonheur que de pouvoir éclairer, par les textes, des observations *in anima vili*.

P. 79. N. 1. — La composition de la corbeille de la mariée est soigneusement donnée. Il y a identité avec de nombreux objets de la même corbeille, chez la mariée kabyle.

P. 81 et seq et N. — Tous les objets, usités pour le mariage, ses rites, sont fort bien décrits et l'auteur se révèle, ici comme ailleurs, remarquable enquêteuse.

P. 83. — L'application du henné n'est jamais aussi soignée que chez la bourgeoisie marocaine, où l'on sait teindre les ongles à l'exclusion des doigts.

P.88. — Ici Mlle G. s'éloigne de son cadre féminin, pour nous parler avec à propos du marié. Celui-ci, pour sa toilette, les réceptions etc... ne fait point un mouvement. Il est ensuite cloîtré dans un silence absolu à la *hajba*, alors que ses vizirs, nous dirions ses garçons d'honneur, reçoivent, en son nom. De son côté, la mariée n'est pas traitée différemment. Nous serions ici en présence de précautions à caractère magique ? De magie *préventive* probablement !

P. 94. — Ce combat supporté par le marié et sa course en espadrilles, prouveraient que l'éducation physique n'a pas perdu ses droits, mais c'est que nous sommes ici en présence d'une *initiation*, et qui dit initiation dit épreuve.

P.102 et seq. — L'auteur souligne l'absence presque complète de mobilier. Parfois ces intérieurs n'offrent en effet que des objets néolithiques. Par contre, les industries du tissage, dont les produits et les instruments d'élaboration, sont longuement analysés, constituent un art véritable, mais faut-il attribuer aux femmes sa *création* (p. 104) ? Nous ne le

croyons pas. Elles ont su conserver mais elles ont surtout emprunté et ces emprunts sont très lointains, aussi n'en ont-ils qu'une valeur accrue (cf. Henri Basset, *Influences puniques chez les berbères. Rev. Africaine* 1921) et c'est ce qui fait un de leurs intérêts primordiaux. On aimerait voir citer, à l'occasion de ces développements, les ouvrages si expressifs consacrés par Van Gennep à l'ethnographie nord-africaine.

P. 119. — Il était bon, comme cela a été fait, de souligner l'intimité qui unit, au cours de l'existence, maîtres et domestiques. Comme au Maroc, il existe peut-être encore de rares esclaves au Mzab, mais nos notions sur l'esclavage antique ne leur sont en rien applicables.

P. 120. — La réclusion des femmes et leur condition sociale précaire a amené une conséquence pour le moins inattendue : celle de boutiques réservées aux femmes et tenues par des femmes à l'intérieur des maisons. Ce sont les derniers salons où l'on cause.

P. 121. — Les coiffures sont fort bien analysées (d° 97). Il fallait être femme pour parler de catogans et savoir discriminer les postiches !

Certes, ces derniers ne sont rien moins qu'occidentaux. On se contente souvent de sable grillé dans la poêle et nous connaissons en effet, des actes abadhites mentionnant des « *tajin* en cuivre, à chauffer le sable », dont il est difficile de connaître l'emploi, si on n'en est pas averti.

P. 179. — Nous trouvons des détails prouvant que l'auteur n'est pas étranger aux choses du droit.

On sait que le Nil a créé la fiction de *l'enfant endormi*, selon laquelle est réputé né des œuvres de l'ancien mari, l'enfant qui naîtrait moins de 4 ans après la dissolution du mariage. Les jurisconsultes européens ont mis en relief, comme il convenait, cette règle bien propre aux abadhites. M. Morand l'explique, comme devant intéresser les Mzabites à réduire le plus possible leur absence en dehors la Chebka. Or, nous apprenons que, *pratiquement*, ces injonctions du Nil ne sont point admises et qu'en réalité, « la réprobation s'attache à toute femme, dont l'enfant est né un temps anormal après le départ du mari ». Ces malheureux petits sont même abandonnés et, la reconnaissance légale n'existant pas puisque la fornication est un crime dont on ne peut se faire un titre, ils porteront toujours le poids de leur origine, stigmatisée par l'appellation courante de *Kabbul*, bâtard.

P. 184. — Au Mzab, comme ailleurs, la religion est l'adversaire de la magie. Aussi l'enseignement et le rudiment de culture donné aux femmes, les préserveront-ils de la superstition.

Mais si la magie — *soh'r* — est réprouvée, la science cachée

el-'ilm el-makhfi reste au service des t'olba. La discrimination est d'ailleurs difficile à faire, entre les 2 disciplines.

Des femmes sérieuses, de la bonne société, font souvent appel à la magie sans l'exercer elles-mêmes. Celle-ci reste l'apanage exclusif de sorcières qui se recrutent uniquement chez la population arabe agrégée.

Après avoir lu le chapitre VIII, nous connaissons l'initiation, les méthodes qui font naître l'amour, les *tamrid'a*, qui amènent la maladie et la mort, les philtres et ingrédients de sorcellerie agressive, la fabrication et l'usage de l'eau de lune qui appartient au domaine de la magie noire.

Ces pratiques ne sont d'ailleurs pas spécifiquement abadhites, mais il est très utile de les avoir relevées puisque les abadhites en usent et qu'elles sont de nature à jeter, sur leur mentalité, un jour nouveau.

La « science du sable » ou géomancie est en honneur, là comme ailleurs.

P. 222. — Le chapitre touchant la religion est encore plus typique. Cette société artificielle est avant tout à base religieuse. Elle possède un organe de contrôle de la population féminine : il est constitué par les laveuses de morts au nombre de 5. Leur rôle a quelque analogie avec celui du *muh'tasib* de l'orthodoxie. Une surtout a, sur les autres, une préséance : c'est elle qui décide des pardons et des excommunications (*tebria*). Nous avons un portrait vivant de l'actuelle Marjma Sliman, nous connaissons les livres sur lesquels s'appuie son enseignement et le « redressement » -*et-ta'dil* — de ses ouailles. Son rôle n'est d'ailleurs pas nuisible, il maintient une certaine pureté dans les mœurs, et la *tebria* est redoutée, car son corollaire signifie la mort sans ensevelissement. Ce pouvoir de contrôle n'est pas cependant sans entraîner des cas invraisemblables de blâme (pages 230-234) et la conséquence de ce curieux méandre, enserrant les existences féminines, c'est, à notre entendement, « l'extrême pruderie, alliée à une singulière liberté ».

P. 249 et seq. — La vieillesse a des effets encore plus précoces que dans le Tell, chez les femmes du Mzab, parce que les filles y sont mariées alors qu'elles se trouvent à peine pubères.

La mort revêt une grande simplicité. Elle est précédée de constitutions en faveur des pauvres et surtout de l'avoué des fautes à un des t'olba, qu'un voile sépare de la moribonde.

P. 253. — Il y a de curieuses et très anciennes croyances sur la destinée du mort, immédiatement après le trépas. L'aspect, bien spécial, des cimetières mzabites avait été signalé. L'auteur explique la présence des feuilles de palmier, couchées sur les tombes, en rattachant cette coutume à un *h'adith*, ce qui n'est pas invraisemblable.

Tous ces récits sont semés de cantilènes qui font véritablement vivre au sein de ces misérables vallées stériles, dont les jardins luxuriants sont un témoin irrécusable de l'énergie abadhite.

Au moment où l'on aborde la conclusion, le lecteur est encore tout imprégné du sujet : c'est comme une longue visite au milieu de la population féminine mzabite. On connaît ses habitudes, sa stricte économie, ses préférences, le décor de sa vie bien étriquée, mais grande aussi, sous certains aspects. Peut-être voudrait-on pénétrer d'une façon, plus intime encore, dans la pensée quotidienne des « puritaines du désert », mais, comme le fait remarquer l'auteur, il n'y a pas de vie de l'esprit dans ces foyers : les vieilles romances, les incantations magiques et les chansons mystico-religieuses meublent, seules, les associations d'idées.

Tous ces rites, ces habitudes sont éminemment expressifs. Ils constituent le trait d'union de l'ethnographie et de l'histoire. Pour ces traditions aussi, il convient bien « de tout relever, sans rien exclure » comme disait Masqueray ; nous sommes en effet reportés, chez ce peuple conservateur, à un haut moyen âge ou même à une antiquité très lointaine. Nous sommes non seulement chez de Vieux Musulmans comme les appelait Cl. Huart, mais *surtout*, chez des berbères. C'est à ce titre qu'ils doivent encore plus nous intéresser.

Et il faut faire vite. D'une part la jeunesse obéit moins à l'enseignement des t'olba : les femmes, à cette Mamma Sliman autrefois tant redoutée ; d'autre part, le costume a déjà une tendance à se modifier et, avec les autos, les gynécées mzabites vont bientôt s'entr'ouvrir. C'est une période de transition qui s'ouvre et si des enquêtes comme celles-ci n'étaient point conduites, nous perdrons à jamais l'occasion de comprendre leur sens mystérieux et profond.

Marcel MERCIER.

Corpus des Tapis Marocains t. II. — Tapis du Moyen-Atlas par P. Ricard. Paris, Geuthner, 1926. 74 pages, 64 planches, nombreuses illustrations.

Avec ce volume M. Ricard aborde l'étude des tapis proprement Nord-Africains, c'est-à-dire des tapis d'origine berbère : c'est la première monographie sérieuse parue sur ce sujet.

Aussi cet ouvrage sera-t-il particulièrement apprécié des industriels qui y trouveront des renseignements précis sur les décors et la technique des tissus berbères à points noués ainsi que des modèles bien choisis et très lisibles qu'il leur sera facile de recopier. Il fournira aux ethnographes spécia-

lisés dans l'étude des gens et des choses de l'Afrique du Nord des documents de grande valeur.

Des enquêtes particulières faites pour chaque région par les Officiers des Renseignements et les Contrôleurs Civils du Maroc sur la demande de M. R. et publiées in extenso dans ce volume, ainsi que des pages de synthèse écrites par l'auteur, il semble ressortir qu'il y a eu un type primitif de tapis berbères, commun à presque toutes les tribus du Moyen-Atlas. C'est celui qui est désigné par un dérivé du mot « agdif » ou « ichdif » et qui se caractérise par des dessins bruns ou noirs s'enlevant sur un fond blanc (Beni Alaham, Aït Seghsouchen, Aït Youssi, Beni Mguild, etc...).

Seuls, sauf erreur, si les renseignements assez sommaires donnés par M. le Capitaine Gary sont exacts, les tapis des Aït Segougou (tribu des Zaïane) nommés « agtif » sont polychromes avec pour dominante la teinte rouge.

Dans l'état de nos connaissances il ne nous est pas permis de dire si ces « agtif » de couleurs ont remplacé d'anciens tissus blancs et noirs. Mais les Zaïanes étant de toutes les tribus berbères des hautes régions du Moyen-Atlas la plus proche des villes et des tribus de la côte atlantique où se font des tapis diversement colorés, il est possible que leurs tribus aient subi de bonne heure l'influence des techniques voisines.

C'est dans un phénomène de contamination de ce genre qu'il faut, d'après M. Ricard, rechercher l'origine des tapis, la catégorie des tapis fabriqués dans le Moyen-Atlas et qui reçoivent le nom de « tazerbit », dérivé de l'Arabe « Zerbia ».

Ce fait n'est point particulier aux tribus berbères du Moyen-Atlas ; il se reproduit dans toute l'Afrique du Nord, et les industries féminines, celles que l'on croit généralement les plus traditionnalistes se modifient sous l'influence des modèles étrangers introduits dans les villes ou dans les tribus. La femme indigène de l'Afrique du Nord, qu'elle soit citadine ou rurale, est avide de nouveauté et de changements. Si la décoration des tissus et des poteries a gardé dans les tribus montagnardes sa pureté traditionnelle, c'est peut-être plus par sécheresse d'imagination des ouvrières et absence de modèles nouveaux, que par volonté consciente de reproduire les motifs décoratifs anciens. Qu'un tapis ou une broderie d'Orient leur parvienne : elles le copient, en interprétant à leur façon les dessins qu'elles y trouvent, fleurs, animaux, personnages. L'imitation est d'abord fidèle, puis elle s'éloigne de plus en plus de l'original ; les décors naturalistes sont peu à peu ramenés à des formes géométriques, qui gardent toutefois le nom primitivement donné par l'ouvrière aux dessins recopiés.

Rien d'étonnant à ce qu'un tel phénomène se reproduise d'un bout à l'autre de la Berbérie : malgré les différences superficielles, il y a une unité profonde de la race berbère :

peut-être s'exprime-t-elle mieux dans les arts textiles que dans toute autre manifestation de son activité. Aussi ne sommes-nous nullement surpris de trouver une si grande analogie entre les tapis berbères du Moyen-Atlas et les tapis algériens dits du Djebel Amour ou d'Aflou. La composition du tapis, avec sa partie centrale en points noués et ses deux « chefs » en tissage ras, les motifs décoratifs, la technique présentent dans les deux groupes une similitude frappante.

Dans les tapis du Moyen Atlas comme dans ceux du Djebel Amour, les mèches de haute laine ont des longueurs différentes d'après les couleurs et dans les deux groupes, les mèches les plus longues sont rouges, bleues, vert foncé ; les plus courtes, destinées à n'apparaître que sur la face rase — l'endroit — pour y dessiner les motifs décoratifs étant blanches, orangées, jaunes, vert clair. Dans les uns et les autres, le nœud de Géordès sur trois ou quatre fils de chaînes et le point de Sumac ou cordelé qui sert à tracer les contours horizontaux des motifs géométriques sont habituellement employés.

Nous n'avons cependant pas relevé encore dans les tapis du Djebel Amour que nous avons étudiés, l'emploi du nœud de Seuné, ni de celui auquel M. R. propose de donner le nom de « nœud berbère ». Nous ne saurions cependant affirmer qu'ils ne sont jamais employés.

Le 2^e volume du Corpus des Tapis Marocains apporte aux industriels et aux ethnographes, des documents d'une valeur incontestable. Souhaitons que selon le désir de son auteur, il aide à maintenir la pureté et l'originalité des arts marocains et qu'il donne aux artisans du Maroc, la fierté de leur art et le désir de le conserver intact, malgré le mauvais goût de la clientèle étrangère et l'esprit de lucre des commerçants.

Qu'il nous soit permis de formuler cependant non pas une critique, mais un regret. Pourquoi M. Ricard n'a-t-il pas donné avant les planches de détail, si bien faites et si faciles à lire, où il étudie chaque zone de décor d'un tapis, la photographie d'ensemble de cet objet. Cela aurait permis aux industriels et aux amateurs désireux de faire des tapis berbères, de respecter la composition traditionnelle et de ne pas juxtaposer dans une même pièce, des motifs d'origine différente.

Marguerite BEL,

*Inspectrice de l'Enseignement artistique,
professionnel et industriel dans les Ecoles d'indigènes*

'ALGAMA BEN 'ABADA. — *Diwân*, accompagné du commentaire de Al-A'lam as-santamarî, édité par Mohammed ben Cheneb, 1 vol. in-8°, de 100 pages, Carbonel-Alger et Champion-Paris, 1925.

'ORWA BEN EL-WARD. — *Diwân*, accompagné du commentaire d'Ibn as-Sikkî, édité par Mohammed ben Cheneb, 1 vol. in-8°, de 100 pages, Carbonel-Alger et Champion-Paris, 1926.

Ces deux *diwân* inaugurent une série de publications arabes entreprise par la Faculté des Lettres d'Alger sous le nom de *Bibliotheca Arabica*. On ne pouvait mieux choisir, pour commencer une telle collection, que des recueils de poésie antéislamique, puisque celle-ci constitue la source même de la littérature arabe, ni trouver un meilleur éditeur de ces deux textes que l'érudite professeur de l'Université d'Alger.

Ce n'est pas la première fois que le *diwân* de 'Algama est publié ; Ahlwardt l'a donné dans son édition des *six Diwâns* (1869), Socin l'avait aussi publié en 1867 avec une traduction allemande sous le titre *Die Gedichte des Algama al Fahl* (Leipzig) ; il a également été édité au Caire et à Beyrouth ; enfin des vers ou des pièces de vers de ce poète arabe ont été édités par divers auteurs musulmans.

C'est que 'Algama le Tamimite était l'un des maîtres de l'art poétique chez les anciens Arabes et qu'il était nécessaire de mettre à la disposition des étudiants en arabe une nouvelle édition critique de ses poésies, plus complète et plus accessible que les précédentes qu'on ne trouve plus en librairie. Il fallait aussi, pour leur faciliter l'intelligence du texte des vers, l'accompagner d'un commentaire. C'est ce qu'a fait M. Ben Cheneb en choisissant le plus clair des commentaires et en y ajoutant de précieuses et savantes annotations.

Après une brève biographie de 'Algama, dans laquelle sont indiquées les origines du surnom Al-Fahl, donné à ce poète, M. Ben Cheneb indique les sources auxquelles il a puisé pour établir le texte et les cinq manuscrits dont il s'est servi (p. 1 à 16). Le *diwân* et le commentaire de Al-A'lam occupent les pages 17 à 128. Outre les neuf pièces de 'Algama, comptant 168 vers, tous vocalisés et numérotés, l'éditeur a donné avec leur commentaire, 42 vers attribués à ce poète, appartenant à 14 pièces différentes (p. 129 à 156).

'Orwa ben Al-Ward est un poète de moindre grandeur que 'Algama. Il a en tous cas, une physionomie bien curieuse, cet arabe de la tribu de 'Abs que l'on a surnommé le « chef des bandits » parce qu'il aimait leur société et leur venait en aide quand ils avaient manqué un coup de main. Il ne manquait ni de générosité, ni de bravoure, ni de talent poétique, et représente bien le type de l'ancien Arabe. Il serait mort selon les uns en 596, soit 26 ans avant l'hégire, ou, selon le P. Cheikho, en 616.

Aussi bien son *diwân* a-t-il déjà été traduit en allemand par Noeldeke (en 1863), en français, par René Basset (traduction non encore parue) et publié dans divers recueils de poèmes arabes anciens, notamment par le P. Cheikho, dans ses *Poètes arabes chrétiens* (Beyrouth, 1890).

Une biographie anecdotique, donnant des vers de ce poète, a été publiée par Bouché (p. 97 à 120 du *Journ. Asiat.*, 10^e série, T. IX).

A ces éditions antérieures et incomplètes, M. Ben Cheneb a ajouté de nombreux vers nouveaux ; il a joint au commentaire d'Ibn Sikkit qu'il donne intégralement, nombre d'indications et d'annotations recueillies au cours de ses abondantes lectures et apporte ainsi un travail infiniment plus complet et abordable que ceux de ses devanciers.

Après une rapide présentation de l'auteur qu'il édite, et les renseignements bibliographiques sur son *diwân* (p. 1 à 10), il reproduit la biographie de 'Orwa d'après le texte du commentateur (p. 11 à 38) en la complétant par des notes substantielles. Le *diwân* avec le texte du commentaire d'Ibn Sikkit occupe les pages 39 à 192 ; il comprend 227 vers pour 33 pièces. Les additions au *diwân* (p. 193 à 212) nous apportent 37 nouveaux vers attribués à ce poète.

Conçus sur le même plan, suivant la même méthode, avec le même scrupule de présentation claire et de documentation complète, publiés entièrement en arabe, les deux *diwân* ont été complétés par M. Ben Cheneb, par quatre index des plus utiles : un index pour les mots arabes, expliqués du point de vue philologique, lexicographique et historique, soit dans le commentaire, soit dans les notes ; un index pour les noms propres de personnes et de tribus ; un index pour les noms des villes et la toponymie ; un index des vers classés d'après la rime et par mètres.

Par ces deux publications, M. Ben Cheneb a donné une nouvelle preuve de son incessante activité scientifique. Son érudition et son savoir en poésie antéislamique rappellent ceux de son maître, René Basset, le regretté fondateur de l'École algérienne d'arabisants et d'islamisés, dont Si Mohammed ben Cheneb occupe la chaire d'arabe à la Faculté des Lettres d'Alger.

Le *Diwân* de 'Algama et celui de 'Orwa ben al-Ward seront deux excellents instruments de travail et d'étude pour les étudiants de l'Université et pour tous ceux qui s'intéressent à la langue arabe et à la vieille poésie antéislamique.

Souhaitons que les Indigènes lettrés de l'Algérie qui ont une tendance, de plus en plus marquée et fort regrettable à mon sens, à négliger l'étude de la langue et de la littérature arabes, y soient ramenés et y reprennent goût, grâce à des ouvrages si clairement présentés et si bien édités que le sont ceux dont on vient de parler.

Alfred BEL.

PERNOT (Maurice). — *L'Allemagne d'aujourd'hui*. 1 vol. 200 p.
Hachette, éditeur, Paris 1927.

M. Maurice Pernet, qui nous a donné sur « l'inquiétude de l'Orient », deux volumes riches en vues neuves, nous confie maintenant le résultat d'un séjour de trois mois qu'il a fait en Allemagne, pays qu'il connaissait très bien avant la guerre, et qu'il avait visité aussitôt après la Révolution, en 1919. Il commence d'ailleurs par opposer les impressions que lui firent ressentir les deux derniers séjours, celui de 1919 et celui de 1927. 1919 : « laissez-aller, abandon universel, mépris des consignes, dégoût du métier. Ce peuple, habitué depuis si longtemps à ne vouloir que par ses chefs, et que ses chefs avaient trahi, était tombé d'un seul coup dans un désespoir sans borne, dans une apathie profonde ; 1927 « au désespoir collectif semblent avoir succédé l'entrain collectif et la confiance universelle dans les nouvelles destinées du peuple allemand ».

« Les Allemands auraient-ils su tirer meilleur parti de la défaite que les Français de la victoire ? » se demande M. Pernet. Il est certain que la renaissance allemande est remarquable. Les raisons, il faut les chercher dans les qualités traditionnelles du peuple, et surtout dans l'application du plan Dawes, qui a permis le rétablissement financier, précurseur du rétablissement économique. Aujourd'hui certaines grandes industries ont repris leur puissance d'autrefois ; il s'est même formé des cartels d'une envergure extraordinaire, comme celui des matières colorantes qui constituent de véritables puissances dans l'Etat. « Quatre-vingt mille ouvriers travaillent dans les usines qu'elle contrôle ; une véritable armée aux ordres de quelques hommes ».

D'une manière générale la physionomie de l'Allemagne s'est notablement modifiée depuis la fin de la guerre ; la prédominance prussienne y est plus grande encore qu'avant 1914, et Berlin devient le grand centre d'attraction de la jeune république parlementaire, aux dépens des anciennes capitales qui ont perdu tout leur prestige. A ce point de vue, Munich, la grande ville d'art germanique, est celle qui a le plus souffert de la nouvelle organisation politique, et cela suffit à expliquer ses sentiments violemment conservateurs. « C'est vers Berlin que désormais affluent toutes les richesses, matérielles ou intellectuelles, et cet exode ne laisse pas que de soulever des protestations et des résistances ». C'est ce qui explique la lutte entre « unitaires » et « fédéralistes ».

Quoi qu'il en soit de ces divisions passagères entre les partis, ce qui est frappant, c'est le renouveau puissant de l'économie allemande. Dans tous les domaines, une activité inlassable se manifeste ; le volume de M. Pernet, est un de ceux

qui contribuent le mieux à faire saisir l'ampleur de ce renouveau, et par là même il nous donne des idées précises sur ce que pourra être la politique européenne de demain

J. ALAZARD.

MERCIER (Gustave). — *La France nord-africaine* (Les cahiers du redressement français, n° 33). — Paris, Edit. de la S. A. P. E., sans date, in-16.

Ce petit livre, écrit d'une plume alerte, est surtout une mise au point des questions vitales dont la solution importe au développement de la France nord-africaine. Administration générale, colonisation, question indigène, travaux publics sont ainsi passés en revue et les réformes nécessaires proposées par un homme qui connaît bien le pays et qui a rempli d'importantes fonctions dans les Assemblées algériennes.

La principale réforme qu'il préconise est de coordination. Entre le Maroc, l'Algérie, la Tunisie où la tâche qui s'impose à la France est la même, il existe bien des cloisons isolantes qui empêchent l'unité de politique et d'administration indispensable. Cette unité, le fait que ces trois pays relèvent de départements ministériels différents suffit à l'interdire. A cette situation l'auteur voit un remède dans l'institution à Paris d'un ministère de l'Afrique du Nord qui centraliserait l'étude des questions intéressant nos trois colonies, et dans l'établissement en Afrique d'une conférence composée d'élus français et indigènes, encadrés de fonctionnaires. Cette conférence, dont les suggestions s'étendraient à tous les domaines aurait des attributions purement consultatives, en attendant la création d'un budget spécial.

A côté de cette réforme de portée générale, M. Mercier étudie celles qui concernent plus particulièrement l'Algérie. D'abord l'administration : celle-ci pourrait être simplifiée par des suppressions et surtout une adaptation meilleure ; — les travaux publics et les services maritimes, avec la grave question du monopole du pavillon. L'auteur, en vue de la réalisation de l'union douanière, développe des idées ingénieuses sur l'établissement d'un privilège au profit de la marine nationale et de conventions avec les compagnies ; — la législation des forêts à propos de quoi il y a lieu « d'humaniser nos méthodes, de les rendre plus souples, moins formalistes et automatiques » ; — l'organisation des Territoires du Sud ; — Le Transsaharien dont l'auteur se déclare partisan.

Les chapitres relatifs à la question indigène et à la colonisation sont particulièrement intéressants. Aussi bien, tout le livre devrait être lu par tous ceux auxquels la prospérité de

la France nord-africaine n'est pas chose indifférente. Il nous suffira ici de signaler la largeur et la sagesse des vues que M. Mercier émet sur la nécessité d'annexer l'Afrique à la civilisation occidentale, « annexion qui doit se faire en plein accord avec la race indigène et pour le plus grand bien de celle-ci ». Des Berbères « qu'il faut élever jusqu'à nous, nous ferons des Franco-Berbères et plus tard des Français d'Afrique. Nous n'y réussirons que si nous conservons la pleine conscience de notre mission avec la pleine maîtrise de nos moyens ». On ne peut que souscrire à cette conclusion optimiste et prévoyante.

G. ESQUER.

A. R. DE LENS, *Pratiques des Harems marocains, sorcellerie, médecine, beauté*, avec une préface par les Dr Speder et Lepinay. — Paris, Geuthner, 1925, XVI, 95 p.

Contre les fièvres paludéennes :

« Une femme de la maison du malade doit aller à la fontaine et recueillir un peu de la boue déposée par l'eau en disant : « Je te salue, ô fontaine, et tu ne me rends pas le salut ! Un tel — ou une telle — est malade de la fièvre ». Puis elle rapportera la boue et en déposera au-dessus de la tête et au-dessous des pieds du malade. A l'aube suivante, elle prendra cette boue et la rapportera à la fontaine, en silence pendant tout le chemin. Il ne faut pas qu'elle ait prononcé une parole depuis son lever. Arrivée à la fontaine, elle dira : « Un tel a reposé cette nuit » (même si cela n'est pas). Et le malade guérira ».

Pour avoir un mari :

« La fille ou la femme qui désire se marier, taillera dans sa chemise une lanière d'étoffe, à sa grandeur, de la tête aux pieds. Elle la coupera en sept morceaux et enfermera dans chacun un peu de la poudre des « sept épices mâles » pilés ensemble. La nuit, lorsque plus personne ne passe dans la rue, elle disposera les sept mèches d'étoffe dans une veilleuse allumée au seuil de sa porte et sept fois de suite elle répètera :

O mon époux,
Viens chez moi !

en sorte qu'elle ne tardera point à être demandée en mariage. »

Telles sont, parmi les plus innocentes, deux des recettes réunies dans les *Pratiques des Harems marocains*. Il en est plus de 300 dont, assurément, les plus curieuses, sinon les plus

ragoûtantes ni les moins scabreuses, ont pour objet l'amour du mari : précieuses confidences de femmes à une femme.

Madame de Lens s'est gardé de joindre le moindre commentaire : Des faits, rien que des faits, dont on regrettera seulement qu'ils ne soient pas plus strictement localisés. Ces faits, d'ailleurs, sont clairs et l'ethnographe n'a aucune peine à reconnaître au passage les éléments traditionnels de la magie et ses principes directeurs.

Ces notes ont paru d'abord dans le *Maroc Médical*. C'est une heureuse idée que de les avoir réunies en volume et rendues ainsi accessibles à un plus large public.

André BASSET.

